



APPEL A PROJETS DE LA VILLE DE NOUMEA

POUR DES ACTIONS INNOVANTES EN FAVEUR DES JEUNES

Sport, culture, numérique et vie des quartiers

Campagne 2019

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'Actions Jeunesse, inscrit au titre du Contrat d'Agglomération 2017-2021, la Ville de Nouméa lance un appel à projets auprès des associations œuvrant sur la commune de Nouméa, pour soutenir toute action innovante au bénéfice des publics jeunes de moins de 26 ans.

Cet appel à projets a vocation à compléter l'offre existante déjà proposée par la Ville dans les domaines suivants :

- Sport : développement des pratiques sportives
- Culture : médiation culturelle et pratiques artistiques
- Numérique : nouveaux usages, pratiques collaboratives
- Vie des quartiers : développement du lien social dans les quartiers

Un projet peut intégrer plusieurs de ces thématiques.

Conditions d'éligibilité :

- Maîtrise d'ouvrage : associations loi 1901
- Le projet doit démarrer en juin/juillet 2019 et être clôturé dans une durée maximale de 24 mois.
- Le projet doit être mis en œuvre sur le territoire de la commune de Nouméa
- L'association doit exister depuis un an révolu à la date de dépôt du projet (dossier DIRAG)
- En cas de projet collectif, une association sera désignée par ses partenaires comme porteur du projet et sera considérée comme le maître d'ouvrage de l'opération déposée

Modalités de soutien :

La Ville de Nouméa soutiendra des projets sous la forme de subventions.

Les services municipaux restent à la disposition des associations pour toute question portant sur le dossier de candidature (prendre contact avec le référent politique jeunesse à la Direction Politique de la Ville (DPV), tél. 27.07.02, mairie.jeunesse@ville-noumea.nc).

Le montant des aides attribuées aux projets retenus sera fixé au cas par cas par le jury, en tenant compte de l'enveloppe générale affectée à cet appel à projets, de l'appréciation des besoins du projet et de la faisabilité du budget présenté par le porteur.

L'enveloppe générale affectée à cet appel à projets est fixée à 7 000 000 F.CFP maximum et est constituée des financements de la Ville de Nouméa (51%), de l'Etat (34%) et de la province Sud (15%) au titre du Contrat d'Agglomération. Cette enveloppe sera répartie entre les associations dont les projets auront été retenus.

Les dépenses éligibles concerneront les dépenses liées exclusivement au projet, hors investissement structurel, et hors fonctionnement général de l'association.

Les aides attribuées ne pourront pas dépasser 80% du montant de l'assiette éligible du projet.

Une avance de 80% du montant de l'aide attribuée sera versée à la signature de la convention. Le maître d'ouvrage devra transmettre l'ensemble des dépenses réelles engagées (factures acquittées) à l'appui du compte rendu financier de l'opération. Le solde du soutien financier de l'opération sera versé au prorata de cet état réel des dépenses éligibles, sans pouvoir dépasser le montant initial d'attribution, sous réserve de l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés dans la convention. L'évaluation se fera à partir d'indicateurs dont les valeurs devront être dûment justifiées par tous moyens adaptés (fiche d'inscription, nombre de tickets vendus, etc.)

Le compte rendu financier de subvention devra être transmis au plus tard deux mois maximum après la date prévue de fin du projet.

Mode de sélection des projets :

Le jury de l'appel à projets de la Ville de Nouméa, présidé par le Maire ou son représentant, avec la participation d'un représentant de l'Etat et de la province Sud, examinera les dossiers en prenant en compte, notamment, les critères suivants :

- La prise en compte des publics jeunes les plus éloignés des dispositifs d'animation déjà existants
- Le caractère innovant du projet
- Le rayonnement du projet à l'échelle de la commune
- La prise en compte des partenariats avec d'autres organismes ou institutions
- La prise en compte d'une dimension écoresponsable

Une attention particulière sera portée aux projets décentralisés dans les quartiers de Nouméa.

Modalités de participation :

Les candidats devront compléter le dossier de candidature en annexe, fournir les pièces administratives demandées, et pourront apporter toute pièce complémentaire.

Les projets seront adressés à la Direction Politique de la Ville – Ville de Nouméa au plus tard le vendredi 15 mars 2019 (inclus).

Le dossier est téléchargeable sur www.noumea.nc/appelaprojets

Le dossier peut également être retiré à l'accueil de la Direction Politique de la Ville, 20 rue Gallieni, à Nouméa, de 7h15 à 15h30.

Le dossier complet, comprenant le présent formulaire complété et signé, et les pièces administratives de l'association, est à déposer aux coordonnées suivantes :

Pour un dépôt physique : accueil de la Direction de la Politique de la Ville, 20 rue Gallieni, Nouméa, de 7h15 à 15h30.

Pour un envoi dématérialisé : mairie.jeunesse@ville-noumea.nc

Les candidatures retenues feront l'objet d'une convention de partenariat.

Calendrier prévisionnel :

- Lancement de l'appel à projets : lundi 12 novembre 2018
- Clôture de l'appel à projet : vendredi 15 mars 2019 (inclus)
- Réunion du jury de sélection : vendredi 12 avril 2019
- Attribution des subventions en conseil municipal du 21 mai 2019 (date prévisionnelle)
- Signature de la convention : début juin 2019 (date prévisionnelle)
- Mise en œuvre des projets : juin/juillet 2019 pour une durée maximum de 24 mois
- Remise des bilans : deux mois maximum après la date prévue de fin du projet



APPEL A PROJETS DE LA VILLE DE NOUMEA

POUR DES ACTIONS INNOVANTES EN FAVEUR DES JEUNES

Sport, culture, numérique et vie des quartiers

Campagne 2019

Projets du domaine sportif

Une attention particulière sera portée aux projets décentralisés dans les quartiers de Nouméa.

L'appel à projets du domaine sportif vise plusieurs objectifs :

- **Organiser des animations sportives gratuites en centre-ville**
L'organisation d'animations sportives gratuites en centre-ville tous les mercredis après-midis entre 13h et 17h. Plusieurs ateliers devront être organisés en simultané en centre-ville, les activités devront être variées et accessibles au plus grand nombre.
- **Développer des séances annuelles d'activités sportives**
Le développement de séances annuelles d'activités sportives innovantes ou tendance, et/ou de séances de sport santé, accessible au plus grand nombre.
- **Organiser des manifestations sportives originales**
L'organisation de manifestations sportives originales ayant pour objectifs de promouvoir les activités sportives innovantes ou tendance, et/ou le sport santé.
- **Développer des actions sportives pérennes en faveur des jeunes en situation de décrochage scolaire**
Le développement d'actions qui permettent aux jeunes de retrouver des repères, de s'approprier des règles de vie, de s'investir dans un projet associatif, de vivre un projet citoyen.
- **Développer des actions sportives en direction du public féminin**
Différents types de publics pourront être touchés, en priorisant l'inclusion des publics féminins. Les actions permettront une participation intergénérationnelle et familiale au sein même des quartiers.
- **Organiser des animations et/ou compétitions d'E-SPORT (foot, basket, golf,) au sein des différents quartiers**
 - Ces animations et/ou compétitions devront comporter une partie éducative, de sensibilisations aux risques et de recommandations au public.

Contact

Hugues HERZOG, Chargé de développement des Activités Sportives, service municipal des sports

Tél : 23.26.50 : Courriel : hugues.herzog@ville-noumea.nc



APPEL A PROJETS DE LA VILLE DE NOUMEA

POUR DES ACTIONS INNOVANTES EN FAVEUR DES JEUNES

Sport, culture, numérique et vie des quartiers

Campagne 2019

Projets du domaine culturel

Une attention particulière sera portée aux projets décentralisés dans les quartiers de Nouméa.

L'axe culturel de cet appel à projets, en s'articulant sur le développement de la médiation culturelle et sur l'éducation et la sensibilisation à l'art, vise plusieurs objectifs :

- **Sensibiliser à l'art d'une manière globale, amener le public notamment les jeunes des quartiers dans les lieux culturels de la Ville de Nouméa**
- **Faciliter les pratiques culturelles et artistiques**
 - Accompagner les publics des quartiers dans leurs pratiques culturelles et artistiques (accompagnement pédagogique, ateliers...) pour les différents arts : théâtre, théâtre de rue, chant, poésie, musique, slam, danse, vidéo, arts plastiques, graff éphémère...
 - Soutenir la participation directe à la création (art communautaire, pratique artistique en amateur, théâtre-action : écriture, mise en scène...)
- **Faciliter la mise en circulation et la relation entre le public et l'art**
 - Soutenir les pratiques collaboratives entre milieux culturels et socio-économiques dans les quartiers
 - Accompagner la participation des publics des quartiers dans les actions et la programmation culturelles
- **Faciliter l'expérimentation des nouveaux usages et pratiques culturels dans les quartiers**
 - Ex : théâtre-forum, théâtre-action, école du spectateur

Contact

Géraldine LEFEVRE, Chef du service médiation culturelle et patrimoniale

Corinne OUSSET, Coordinatrice des médiations culturelles

Tél : 23.26.50 : Courriel : geraldine.lefevre@ville-noumea.nc et corinne.ousset@ville-noumea.nc



APPEL A PROJETS DE LA VILLE DE NOUMEA

POUR DES ACTIONS INNOVANTES EN FAVEUR DES JEUNES

Sport, culture, numérique et vie des quartiers

Campagne 2019

Projets du domaine numérique

Une attention particulière sera portée aux projets décentralisés dans les quartiers de Nouméa.

L'appel à projets du domaine numérique vise plusieurs objectifs :

- **Apporter une plus-value aux services offerts par les EPN**
 - Des projets en lien avec les espaces publics numériques de Nouméa (un ou plusieurs) pourront être proposés s'ils répondent soit à une diversification de l'offre soit à une montée en niveau technologique.
- **Faciliter l'expression sur Internet et garantir la sécurité**
 - Apprendre les « bons usages » sur les réseaux sociaux, maîtriser les commentaires et échanges, gérer son identité et image, ...
 - S'exprimer avec le multimédia (photo, son, vidéo, ...), partager ses productions médiatiques sur Internet
- **Accompagner la transition numérique**
 - Accompagner les projets qui permettent de vulgariser l'usage des technologies émergentes : réalité virtuelle, technologies 3D, objets connectés, robotique, technologies sans contact, ...
- **Soutenir les pratiques collaboratives**
 - Aider les initiatives qui favorisent les pratiques collaboratives facilitées par le numérique : Cartopartie, Hackathon, amélioration collective d'articles Wikipédia
- **Sensibiliser aux bonnes pratiques d'utilisation du numérique**
 - Rapport aux écrans et addictions numériques
 - Décrypter les médias, désinformation et fake-news
 - Sensibilisation à la sécurité numérique: données personnelles, usurpation d'identité, hameçonnage, ...
- **Organiser des animations et/ou compétitions d'E-SPORT (foot, basket, golf,...) au sein des différents quartiers**
 - Ces animations et/ou compétitions devront comporter une partie éducative, de sensibilisation aux risques et de recommandations au public.

Contact

Othman JOUMADY, Référent numérique

Tél : 27.07.82 : Courriel : othman.joumady@ville-noumea.nc



APPEL A PROJETS DE LA VILLE DE NOUMEA

POUR DES ACTIONS INNOVANTES EN FAVEUR DES JEUNES

Sport, culture, numérique et vie des quartiers

Campagne 2019

Projets du domaine de la vie des quartiers

Une attention particulière sera portée aux projets décentralisés dans les quartiers de Nouméa.

L'axe vie des quartiers de cet appel à projets vise plusieurs objectifs :

- Améliorer la prise en compte du temps libre du public des quartiers, notamment du public jeune
- Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant le lien social et intergénérationnel dans les quartiers
- Soutenir et encourager la proximité et mixité des publics

Par ailleurs, ces projets doivent :

- Optimiser la répartition et l'utilisation des crédits communaux affectés aux associations œuvrant sur le territoire de la commune
- Valoriser et soutenir l'engagement bénévole

Contact

Référent réseaux associatifs, service vie des quartiers

Tél : 27.07.02 : Courriel : jerome.chrapaty@ville-noumea.nc